# CONTEXTE

Le domaine thématique des soins de santé d'urgence englobe toutes les questions de santé publique au niveau communal. De nombreuses institutions sont privées et ne relèvent donc pas de la responsabilité directe de la commune. Néanmoins, il est **recommandé que la commune prenne contact avec les institutions concernées afin de comprendre si elles sont préparées à une situation de pénurie d'électricité.**

Les établissements mentionnés dans les points suivants ne se trouvent pas dans la zone d'influence directe de la commune, mais jouent un rôle essentiel dans le champ thématique soins et santé d'urgence. Dans le cadre de la préparation des pénuries d'électricité, il incombe à la commune de se concerter avec les personnes responsables dans les établissements concernés ou d'attirer leur attention sur la nécessité de prendre des dispositions. L'organisation ou la préparation relève de la responsabilité de l'établissement concerné lui-même, mais **une vue d’ensemble des disponibilités sanitaire serait bienvenue**.

Dans le cadre de la préparation des soins de santé d'urgence, les points suivants doivent être clarifiés :

* Médecins disponibles (*voir fiche F-09*) ;
* Pharmacies / drogueries disponibles (*voir fiche F-10*) ;
* Établissements médico-sociaux (*présente fiche*) ;
* Aide et soins au domicile (*voir fiche F-12*) ;
* Coordination avec d’autres organisations dans le domaine de la santé (*voir fiche F-13*).

*La commune s’est déjà coordonnée avec les établissements médico-sociaux sises sur son territoire pour s’assurer que ceux-ci ont un plan de continuité de leurs activités en cas de crise.*

*Sinon -> Etablir une préparation minimale selon les recommandations ci-dessous.*


# établissements médico-sociaux

**Concrètement ? Quelles sont les actions minimales à entreprendre ?**

Par **ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX**, on entend **les maisons de retraite et les maisons de soins, mais aussi les établissements d'hébergement pour personnes handicapées et les établissements d'hébergement pour enfants et adolescents**. Les points suivants doivent être pris en compte lors de la préparation de ces établissements :

* Clarifier avec les structures médico-sociales sises sur le territoire communal dans quelle mesure l’exploitation de leur établissement reste possible sans alimentation (groupes électrogènes, gestion des accès, mode dégradé sans électricité, administratif manuel, etc.). Les soutenir dans la rédaction d’un PCA le cas échéant ;
* S’assurer que les établissements médico-sociaux aient une liste des résidents particulièrement vulnérables (médicaments de survie, assistance respiratoire, etc.) ;
* S’assurer que les établissements médico-sociaux se sont concertés avec d'autres établissements du secteur sur la manière de se soutenir mutuellement en cas de coupure du réseau.

Des détails par « responsabilité » sont proposés ci-dessous et peuvent être partagés aux établissements en question.

De manière générale, il s’agit pour les établissements médico-sociaux **de définir un plan de continuité pour les principaux processus de l'entreprise dans le cadre d’une pénurie énergétique**. Ils doivent définir les procédures à suivre en cas de coupure de courant et former les collaborateurs en conséquence (alarme, communication, etc.). Plus spécifiquement, par catégorie :

**Collaborateurs**

* S'assurer qu'en cas de pénurie d'électricité, il y a suffisamment de personnel sur place pour assurer les services de base ;
* Déterminer avec les collaborateurs qui sera vraisemblablement disponible en cas de coupure du réseau (déplacement, obligations familiales, etc.) ;
* Elaborer un plan de service d'urgence avec les collaborateurs et prévoir un roulement sur plusieurs jours (black-out) ;
* Former tous les collaborateurs aux procédures à suivre en cas de coupure du réseau ;
* S’assurer que les collaborateurs disposent des principaux formulaires/listes (p. ex. feuilles de médicaments, informations importantes sur les résidents, contacts pour les résidents, etc.) également sous forme papier.

**Médicaments**

* Assurer que des médicaments et autres produits médicaux sont disponibles pour au moins une semaine ;
* Déterminer quels appareils sont indispensables en cas de coupure de courant ;
* Préparer une possibilité d'alimentation de secours pour les appareils (ou leurs batteries) et en assurer l'approvisionnement en carburant. Pour rappel, **la quantité de carburant nécessaire doit être listée et transmise au canton** pour qu'il puisse la réapprovisionner en cas de black-out) ;
* Réfléchir aux alternatives possibles aux médicaments utilisés et les préparer.

**Mesures de maintien en vie**

* Mettre en place une alimentation électrique de secours pour les mesures de maintien en vie (ventilation, appareil d'aspiration, oxygène, etc.) ;
* Installer et sécuriser un dépôt de carburant pour les groupes électrogènes de secours ;
* Vérifier régulièrement le bon fonctionnement des installations d'alimentation électrique de secours ;

**Approvisionnement d'urgence des résidents**

* Clarifier les possibilités de cuisiner pendant une coupure de courant. Il devrait au moins être possible de préparer des boissons chaudes. ;
* Stocker les aliments pour une alimentation d'urgence pendant plusieurs jours, y compris de l’eau potable. Prendre en compte que les possibilités de réfrigération seront limitées, même à l’extérieur (une pénurie pourrait avoir lieu au printemps) ;
* Adapter le plan des menus à la cuisson régulière des aliments stockés ;
* Si les aliments/plats sont fournis par des tiers : vérifier si la livraison peut être maintenue même en cas de coupure du réseau.

 **Notes libres : Ma stratégie envisagée / mes points d’attention et de préparation :**

….

# INFORMATIONS GÉNÉRALES / PARTENAIRES

Y a-t-il des partenaires externes dont vous êtes dépendants pour assurer cette activité pendant une panne de réseau, respectivement une crise énergétique ? Si oui, spécifier lesquels, se renseigner si leurs services peuvent être garantis et, le cas échéant, réfléchir à une stratégie de remplacement.

**Identifier tous les chaînons nécessaires au bon fonctionnement de cette activité et s’assurer de leur solidité !**

 **Mes partenaires externes identifiés et mes éventuelles stratégies de remplacement :**

….

# COMMANDES & PRÉPARATIFS ÉVENTUELS (page à transmettre à qui de droit)

**SOINS DE SANTÉ (ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX) :**

*Planification / commande des ressources matérielles / humaines & notes diverses*

**Ressources humaines particulières à planifier / informer / former :**

* …
* …
* …
* …
* …
* …

**Achats particuliers à effectuer afin de mener à bien la stratégie identifiée :**

* …
* …
* …
* …
* …

**Champ libre / remarques diverses :**

…

 **Nom, prénom et fonction** :…………………………………………………………………………

**VALIDATION :** La préparation pour cette activité est considérée comme (à reporter dans Excel) :

* Atteinte (*prêts*)
* Partiellement atteinte
* Non atteinte (*pas prêts*)

 **Date & signature** : ………………………………………………………………………….